

Participation et inclusion

Tous les enfants méritent de vivre une enfance et une jeunesse heureuses, et de bénéficier de conditions favorables pour s'épanouir et se dépasser. La participation des enfants et des jeunes en situation de handicap devrait être un processus continu et flexible. Il ne s'agit pas de savoir si un enfant ou un jeune a la capacité de participer ou non, mais plutôt de tout mettre en œuvre pour assurer sa participation!

La *Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE)* et la *Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH)* de l'ONU énoncent les droits des enfants en situation de handicap.

Nous avons développé les pratiques inclusives de cette fiche de référence en nous basant sur le modèle social du handicap, qui met l'accent sur le renforcement des attitudes positives et tente de minimiser ou éliminer les obstacles qui empêchent les enfants en situation de handicap d'accéder aux mêmes possibilités que les autres enfants.

Qu'est-ce que la participation?

La participation de l'enfant est un droit fondamental reconnu dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* et l'un des quatre principes directeurs de la Convention. Selon ce principe, les enfants ont le droit de s'exprimer et d'être écoutés. Ils doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions sur des décisions qui les touchent et leur point de vue doit être pris en compte. L'âge, la maturité et le meilleur intérêt de l'enfant devraient toujours prévaloir au moment de prendre en compte leurs idées et opinions.

Le concept de la participation est implicite dans l'Article 4 – Protection des droits de l'enfant; l'Article 12 – Respect de l'opinion de l'enfant; l'Article 13 – Liberté d'expression; l'Article 14 – Liberté de pensée, de conscience et de religion; l'Article 15 – Liberté d'association; l'Article 16 – Droit à la vie privée; et l'Article 17 – Accès à l'information et aux médias de masse.

Facteurs qui influent sur la participation des enfants

Les enfants en situation de handicap devraient jouir des mêmes droits et possibilités que les autres et être respectés tant à l'école qu'à l'extérieur. Les recherches démontrent que les enfants en situation de handicap font face à plus d'obstacles et bénéficient de moins de soutien que les autres. Le handicap d'un élève peut perturber sa façon de communiquer et engendrer des malentendus et des moqueries.

L'une des approches les plus efficaces pour susciter le respect des différences et lutter contre l'exclusion sociale est d'inciter les élèves à identifier et à mettre en œuvre des solutions. L'attitude de l'enseignante ou de l'enseignant envers les enfants joue un rôle majeur car elle donne le ton et influence la façon dont les élèves respectent les différences. Selon les recherches, les enfants en situation de handicap, mais qui se sentent acceptés et soutenus par leurs camarades de classe, sont plus enclins à participer à la vie du groupe et de l'école.

Conseils et astuces pour favoriser la participation

- Ne pas prendre pour acquis la capacité à participer d'une/un élève.
- Identifier les obstacles potentiels à la participation à une activité et développer collectivement des solutions.
- Renforcer l'autonomie des élèves pour qu'elles/ils puissent prendre leurs propres décisions.
- Allouer suffisamment de temps.
- Écouter attentivement.
- Faire en sorte que l'activité soit constructive pour tout le monde.
- S'amuser!

Pratiques inclusives

Vous trouverez ci-après des pratiques inclusives générales. On trouvera également des conseils et astuces spécifiques à la fin de chaque activité.

Enfant ayant une ou des incapacité(s) visuelle(s)

- Si un enfant est incapable de voir, imprimez les cartes de jeu de rôle et la documentation en gros caractères, ou en braille.
- Utilisez du matériel très contrastant – papier blanc et marqueurs noirs – dans une activité où les enfants doivent dessiner ou écrire.
- Prévoyez des aides visuelles, comme un éclairage pour malvoyants qui simule la lumière du jour et accentue le contraste et la clarté tout en réduisant l'éblouissement.
- Fournissez un modèle aux couleurs contrastantes, de la peinture relief ou de la colle, pour aider l'enfant à comprendre l'activité.

Enfant ayant une ou des incapacité(s) auditive(s)

- Donnez les instructions en faisant face aux enfants et assurez-vous que les appareils et accessoires fonctionnels sont opérationnels.
- Parlez clairement, d'une voix forte ou modérée, selon les besoins des enfants.
- Invitez les enfants à se faire face et à parler clairement et avec assurance.
- Répétez et reformulez les instructions, au besoin.
- Écrivez les instructions ou les étapes sur un tableau.
- Démontrez l'activité pour clarifier les instructions.
- Fournissez un modèle, au besoin.

Enfant ayant une incapacité liée à la parole ou au langage

- Vous pouvez offrir un dispositif vocal d'assistance comme un dispositif de communication alternative au besoin.
- N'interrompez pas un enfant ou ne finissez pas ses phrases.
- Minimisez les bruits de fond dans la pièce.
- Vérifiez avec l'enfant si vous n'êtes pas sûr d'avoir compris.

Enfant ayant une ou des incapacité(s) liée(s) à la mobilité

- Assurez-vous qu'aucun obstacle n'entrave les déplacements. Au besoin, menez l'activité dans un grand espace ouvert, comme un gymnase.
- Si une/un enfant a de la difficulté à se déplacer, essayez de trouver ensemble des solutions novatrices pour les activités où il faut se déplacer.
- Au besoin, ralentissez le rythme de l'activité.

Enfant ayant une ou des incapacité(s) à traiter de l'information

- Lorsque c'est nécessaire, ralentissez le rythme de l'activité.
- Reformulez les indications pour le déroulement et les informations que vous donnez.
- Réduisez le nombre de tâches que vous donnez à un moment donné.
- Jumelez ou regroupez les élèves en fonction des habiletés de façon à appuyer tout les enfants.

Enfant ayant un trouble du comportement

- Utilisez des indices visuels et auditifs comme les gestes, fermez et ouvrez les lumières ou un donnez un coup de sifflet lors du passage à une nouvelle activité.
- Développez des routines régulières.
- Regardez la fiche de référence 9 dans la trousse *On ne joue pas avec les droits* sur la manière d'établir un code de vie avec le groupe.